

### Cher(e)s collègues,

Le SCPN a récemment participé à deux tables rondes, à l'Assemblée nationale (3 octobre avec le député FAUVERGUE) et au Sénat (9 octobre avec le sénateur DOMINATI), relatives au projet de loi de finances 2019, pour débattre en particulier du prochain budget de la Police Nationale.

Ces rendez-vous nous ont permis de compléter les engagements que nous avons été les seuls à prendre en 2017 concernant les coupes budgétaires intempestives ayant impacté violemment les services de police, vous mettant souvent dans des situations intenable.

Nous avons donné aux représentants de la nation notre sentiment sur l'économie générale d'un budget, qui, hélas ne laisse presque pas de marge d'investissement à une institution écrasée par le poids des dépenses en personnels, avec des exemples illustratifs issus de vos expériences professionnelles.

Le SCPN a également tiré la sonnette d'alarme quant au fossé se creusant peu à peu entre la police spécialisée et une sécurité publique en voie de paupérisation pure et simple, avec en outre des moyens limités pour les commissaires (frais de représentations et cartes achats limitées). Des indications concrètes sur le fonctionnement de vos services ont été livrées à nos interlocuteurs (nécessité de conserver les crédits alloués aux réservistes notamment).

Plus précisément, ces rencontres nous ont permis, une fois encore, de dénoncer la centralisation budgétaire extrême mise en place

par l'administration en réponse à la raréfaction des moyens, et qui prive quotidiennement les commissaires de police des leviers financiers nécessaires à la direction de leurs services. Les dysfonctionnements des SGAMI, qui induisent en outre des coûts supplémentaires ont été décrits, exemples à la clef, afin de militer pour une nécessaire décentralisation des capacités d'engagements de crédits au profit des chefs de service.

Sur le plan indemnitaire, avec la Fédération UNSA, des appels ont été lancés concernant le régime injuste de l'ASA, pour lequel nous avons été les seuls à vous proposer des modèles de recours. Des discussions constructives ont également eu lieu à propos du stock d'heures supplémentaires.



Jérémie Dumont SGA avec la délégation UNSA FASMI

Nous avons donc enjoint sénateurs et députés à préserver le budget mais aussi à veiller à ce que les dotations soient mieux dépensées. A ce titre, une discussion transparente a été menée avec le Sénat quant à l'épineuse problématique des cycles de travail, qui doivent absolument servir d'outil d'analyse pour juger de l'efficacité des recrutements dans la police nationale. Nous sommes en attente des résultats de la mission IGPN dédiée, en mars de l'année prochaine.

Le sénateur DOMINATI nous a fait savoir qu'il travaillait à l'analyse du dernier rapport de la Cour des comptes, encore confidentiel, portant notamment sur la logistique de la Police Nationale, ce qui a été pour nous l'occasion de décrire la réalité alarmante de la gestion de notre parc automobile et des circuits irrationnels de la dépense en matière de moyens.

### QUELQUES CHIFFRES CLEFS

Livrés par le ministre à la parité syndicale le 27 septembre 2018.

- Budget PN en hausse de 220 millions € (+2.2 % par rapport à N-1 et + 11.8 % par rapport à 2015).
- + 24 % hors titre 2.
- 1850 emplois supplémentaires (dont 414 pour le Renseignement, et 1375 périmètre PN : 1108 pour la DCSP, 184 pour la PAF, 83 pour les CRS ainsi que 67 pour les personnels administratifs).
- Substitution de 500 personnels actifs par des administratifs par an jusqu'en 2022.
- Réserve PN de 32 millions €.
- 34.2 millions € pour l'application du PPCR.
- 3 millions € de mesures catégorielles dont linéarisation de l'HEBbis pour le CCD.
- Budget immobilier stable de 196 millions € (+5.4 % par rapport à 2017).
- 45 millions € déconcentrés en TATE.
- Enveloppe de 450 millions € pour la DGSI en autorisation d'engagement pour des nouveaux locaux.
- 50 000 tablettes et smartphones prévus en déploiement au 1er trimestre 2019 et 10 000 de plus en fin d'année 2019.
- 17 300 caméras piéton comme objectif d'ici la fin d'année 2019.

Au député FAUVERGUE nous avons fait part de notre vigilance quant aux projets de réformes structurelles en cours (direction du numérique et service interministériel des achats), en faisant état des réserves de nos collègues.

Nous restons également très engagés sur ces sujets, les réformes en cours étant susceptibles de générer une technocratisation accrue de l'activité dans ces domaines essentiels à la vie des services.

Soyez assurés de notre engagement intact à vos côtés.

Bien sincèrement.

Le secrétariat général du SCPN

Cliquez ici pour découvrir la PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES